CHAVANNES

2024

Le Journal Municipal

Un village au cœur de la Drôme des collines

Vie municipale

Vie associative

Infos pratiques

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL
Samedi 6 janvier 18h à la salle des fêtes

CHAVANNES

SOMMAIRE

Le mot du Maire 2

Activités, réalisations, décisions 2023 3

Projets en cours et à venir ..... 4 - 6

La restauration de l'église ..... 7 - 8

Etat civil 9

La bibliothèque 9

Diaporama 2023 ..... 10 - 11

Les associations ..... 12 - 15

Les artisans 16

Mairie de Chavannes
61 Grande rue, 26260 Chavannes
Tél : 04 75 45 17 12
Email : mairie.chavannes@wanadoo.fr
Site internet : www.chavannes-drome.fr
© Chavannes 2023 ©

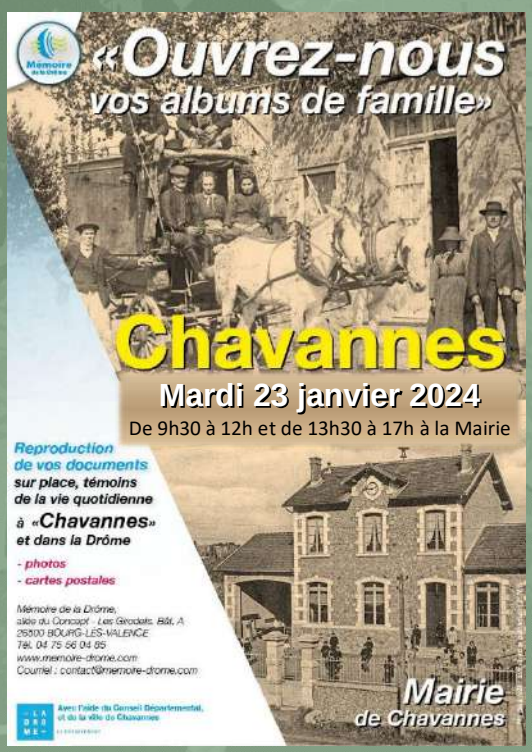

LE MOT DU MAIRE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous avez dans les mains, l'édition 2024 du journal municipal.

Les projets communaux prioritaires votés en juillet 2020 se concrétisent progressivement. Ils sont réalisés pour la vidéosurveillance, la restauration de l'église, en préparation de travaux pour la traverse de village et esquisse pour le projet de halle photovoltaïque au complexe sportif (idée d'auvent à l'origine).

Au cours de cette année 2023, se sont succédés des évènements organisés par les associations du village, l'épicerie La Cabane et la bibliothèque : matinée boudin, matinée saucisses, carnaval des écoles, Saint Patrick, marche des saveurs, fête du 14 juillet, fête du village, soirée Halloween, soirée Beaujolais… merci à tous les dirigeants et bénévoles, ces moments contribuent au bien vivre au village.

Sur la page de garde, vous avez dû être surpris de la photo. Elle est ancienne, années 1900 à 1930. Une charrette monte le chemin des Sarras à l'Est du village, que l'on voit en fond. C'est un clin d'œil à l'après-midi du 23 janvier prochain « Ouvrez-nous vos albums de famille », qui sera consacrée à la « numérisation » de vieilles photos témoins de la vie quotidienne de l'époque. L'association Mémoire de la Drôme réalisera cette reproduction. L'après-midi sera probablement suivie d'une projection des photos numérisées un autre jour, avec vous tous.

Bonne lecture !

Le Maire Jacques POCHON

Janvier : La commune a installé des luminaires LED dans tous les locaux communaux qui n'étaient pas encore équipés :
- la salle des fêtes,
- la salle des associations,
- la bibliothèque,
- l'épicerie La Cabane,

60 éclairages concernés, des économies d'énergie en perspective !

Mars : La commune a élargi d'une heure, l'horaire d'extinction en milieu de nuit qui est passé à 22h à 6h, au lieu de 23h à 6h.

La commune a participé à la Journée de nettoyage de printemps de l'Agglo du 25 mars. Après un café d'accueil agrémenté d'une activité ludique sur l'environnement pour les plus jeunes, plusieurs équipes ont ratissé les abords des voies communales pour y ramasser tous les détritus laissés par les passants.
Merci aux participants et en espérant que nous soyons encore plus nombreux l'année prochaine pour cet acte éco-citoyen.

Le 2 Septembre, les travaux de restauration de l'église ont été inaugurés. Vous retrouverez dans ce journal, un dossier complet sur le bilan de cette restauration.

Novembre : Le projet de halle associative photovoltaïque au complexe sportif se précise. Les demandes de subventions sont en cours.
La halle servira à abriter une nouvelle buvette et des espaces destinés aux associations, à l'école (sport) et à la population.

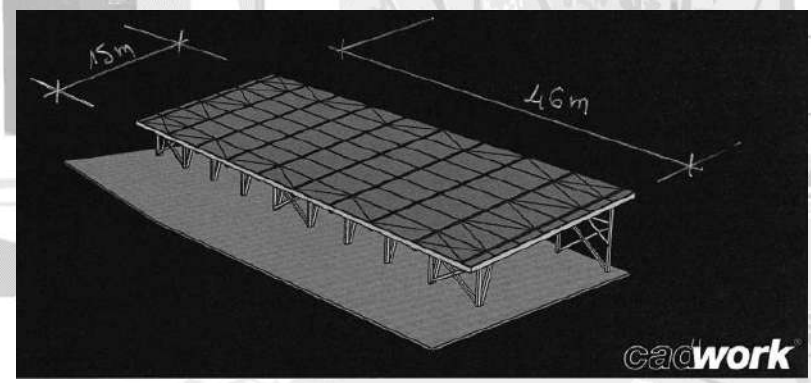

Novembre : La commune a signé une Convention de Veille et de Stratégie Foncière avec EPORA et Arche Agglo concernant le devenir du tènement « bar restaurant dancing ».

Décembre : La commune prépare la rénovation de 2 des 5 logements locatifs qu'elle possède, au 61 grande rue et 14 rue de l'ancienne mairie. Le diagnostic est en cours.

4 PROJETS EN COURS ET À VENIR

Rénovation de la traverse de village Ouest et Sud-Ouest :

Sont concernés, chronologiquement, la route de Tain, le carrefour central, la place du café, la rue de l'ancienne mairie et la place de l'ancienne Mairie. Les entreprises ont été choisies en octobre 2023. C'est un gros projet pour la commune, préparé depuis plusieurs années, 850.000€ HT. Le commencement des travaux est prévu en début d'année 2024. A noter que nous envisageons de renommer la rue de la Mairie et la place de la Mairie pour tenir compte du déplacement de la Mairie en 2019 en rajoutant l'adjectif « ancienne ».

L'éclairage :

Remplacement des lampes d'éclairage public actuelles par des LED sur le secteur concerné par les travaux de la traverse de village et la route principale du bourg. Début 2024, 24 poteaux d'éclairage public seront remplacés et équipés de LED. Cela représente 20% de l'ensemble des lampes de la commune. Ils s'ajouteront aux 20 poteaux déjà équipés en LED (derniers lotissements et bas de la rue de l'église). Le Syndicat Départemental d'Energie de la Drôme gère les travaux. Nous avons une participation financière de 30.000€. Nous bénéficions du Fonds vert de l'Etat. Nous réfléchissons à poursuivre ensuite la rénovation du reste du réseau.

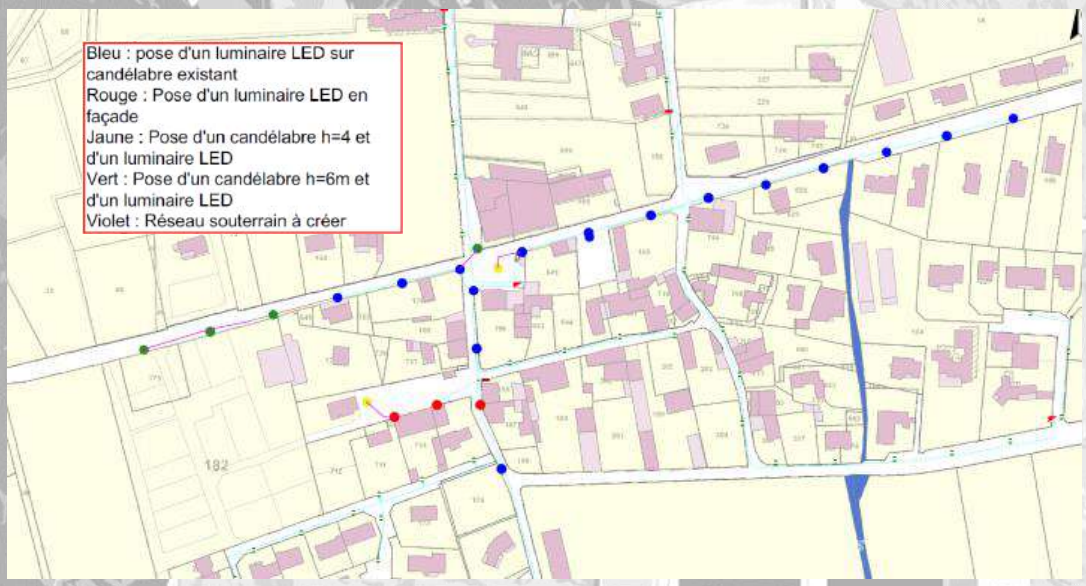

Les logements communaux :

Rénovation de 2 des 5 logements locatifs communaux : Ces logements sont installés dans des bâtisses anciennes. Ils ont fait l'objet de rénovation dans les années 1980 et 1990, mais ils ne sont plus aux normes d'aujourd'hui. Des travaux partiels ont été réalisés ces dernières années mais ils ne suffisent pas. Les menuiseries extérieures, les doublages isolants, les salles de bain et les toilettes, la mise aux normes électriques et la ventilation, la réorganisation partielle de la distribution des pièces…devraient être concernés.

61 grande rue

14 rue de l'ancienne mairie

Sécurité routière :

Sécurisation carrefour chemin du Mulet route de Clérieux : Le chemin du Mulet connait une circulation de transit importante et engendre au carrefour avec la route de Clérieux, en direction Sud, une insécurité routière marquée (fréquents accidents matériels, sans gravité jusqu'à ce jour, fort heureusement). La commune a demandé au Département l'implantation d'un panneau STOP en remplacement du « Cédez le passage ». Réalisé en novembre 2023.

Risque inondations :

ARCHE Agglo a engagé, en 2023, un important chantier de limitation des crues de la Veaune et du Merdarioux. Afin de protéger les personnes et les biens en cas de crue centennale, l'Agglo va financer des aménagements d'envergure : création de six bassins de rétention, remplacement de deux ponts, élargissement par endroits du lit de la Veaune…

Des crues majeures et récurrentes :
En septembre 2008 et en octobre 2013, les inondations de la Veaune et du Merdarioux ont provoqué de forts dégâts :
• dans la commune de Chanos-Curson à hauteur du centre de Curson,
• dans les communes de Marsaz et de Chavannes.
Aucun autre évènement n'a été observé depuis ces dernières inondations mais l'inquiétude des riverains est toujours présente lors des évènements orageux. La protection des zones habitées est l'une des principales préoccupations de ARCHE AGGLO, chargée de la gestion des cours d'eau. Les élus souhaitent limiter les inondations dans les zones urbaines notamment à Chanos-Curson, Marsaz et Chavannes.

Un projet de sécurisation
Les aménagements prévus concernent directement les communes du bassin, avec de l'amont vers l'aval : Marsaz, Chavannes, Mercurol-Veaunes et Chanos-curson.
Le projet consiste en la réalisation des ouvrages suivants, visant à limiter les crues de la Veaune et du Merdarioux sur les communes de l'aire d'étude et en aval :
• Création d'une rétention au nord de la commune de Marsaz pour gérer les eaux du Merdarioux et du ravin des Beaumes,
• Création d'une rétention au Nord-Est de la commune de Marsaz pour retenir les eaux du ravin des vignes,
• Création de deux rétentions en cascade à l'Est de la Commune de Chavannes pour retenir les eaux du Merdarioux provenant de la Commune de Marsaz,
• Déplacement du fossé du Merdarioux et renaturation du lit, construction d'un mur de protection des habitations,
• Création de deux rétentions en cascades dans la plaine de Mercurol-Veaunes pour retenir les eaux de la Veaune,
• Elargissement de la Veaune à l'entrée de Chanos-Curson et renaturation du lit
• Elargissement de la Veaune au droit et entre les deux ouvrages route du pont (ex RD67) et route de Romans (ex RD532) et renaturation du lit,
• Elargissement en rive droite de la Veaune à l'aval du pont de la route de Romans à Chanos-Curson et renaturation du lit jusqu'à l'aire de covoiturage

PROJETS EN COURS ET À VENIR *suite*

Localisation des travaux à l'est de la commune

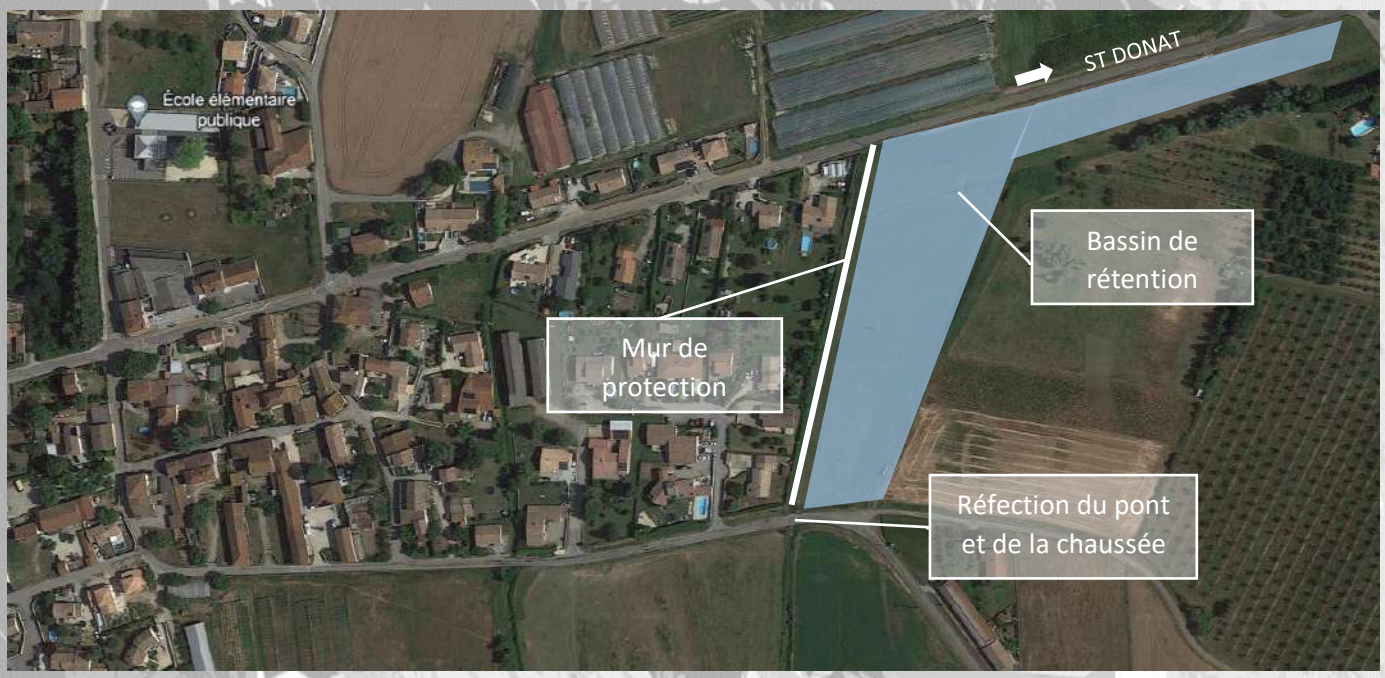

Un chantier engagé sur notre commune avec l'élaboration d'un mur de protection :

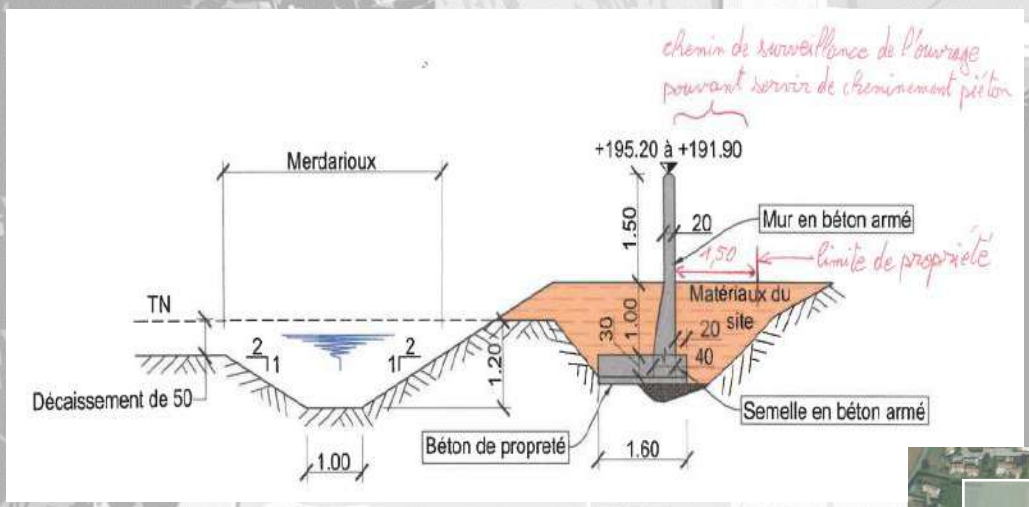

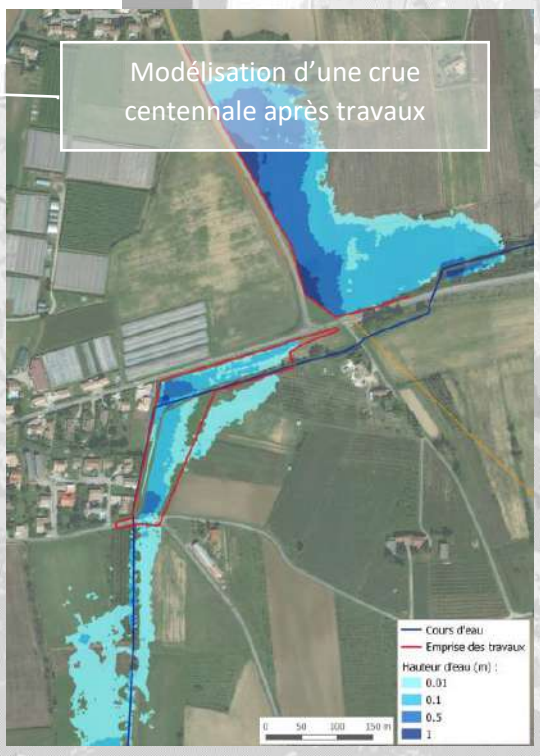

Impact des aménagements pour une crue centennale sur la commune de Chavannes :

Après aménagements, la zone inondable sur la commune de Chavannes est maintenue dans les deux rétentions prévues à l'Est du Village. Les eaux sont stockées dans les 25 000m3 prévus et drainées par le Merdarioux jusqu'au sud de la commune.

Quelques mots sur l'histoire de l'église et la genèse du projet de travaux :

Les murs les plus anciens de cette église, dans la partie droite dite la Chapelle, datent de 1230. La chapelle a subi beaucoup de transformations dans son histoire mais elle semble avoir été préservée avec ses voutes sur croisée d'ogives. Le clocher actuel est du 19ème siècle. En 1994, une première restauration extérieure a eu lieu.

En 2014, la paroisse a demandé à la commune de repeindre l'intérieur de l'église. Il nous a été suggéré de faire des sondages pour savoir si derrière les enduits, il n'y avait pas des fresques, cas de beaucoup d'églises très anciennes. La commune s'est alors rapproché d'experts du patrimoine que sont les membres de l'association du patrimoine du Pays de l'Herbasse, la conservation départementale du Patrimoine et la Fondation du Patrimoine. Des artisans d'art sont intervenus et ont découvert, par sondage, des décors peints dits « litres funéraires ». Plusieurs enduits successifs les recouvraient.

Ces fresques ont un grand intérêt historique. Elles ont plusieurs centaines d'années et ont été peintes du 16ème siècle jusqu'à la révolution française, lors des funérailles des seigneurs du château du Mouchet (inscrit à l'inventaire des monuments historiques).

En 2020, après réflexion, la commune a décidé de restaurer ces décors tout en reprenant les peintures intérieures. Un projet de 200.000€ HT, travaux et maîtrise d'œuvre. Des financements ont été trouvés, les travaux ont pu commencer en novembre 2022 pour se terminer en mai 2023.

Les travaux ont été conduits par M. Amette, architecte.

La restauration a été possible grâce aux aides conséquentes que nous avons reçues :

- Département Drôme 90.000€ 45%
- État (Préfecture Drôme) 54.000 27%
- Mécénat : Fondation Patrimoine et autres 38.000€ 19%
- Reste à la charge de la commune 16.000€ 8%

Des entreprises spécialisées sont intervenues : dégagement et consolidation des décors peints, maçonnerie, peinture, rénovation de vitraux, serrurerie, électricité, menuiserie, zinguerie.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE *suite*

Durant les travaux, l'église a été fermée au culte. Le mobilier et les pièces religieuses ont été mis en sécurité.

<u>Souscription dans le cadre de la Fondation du Patrimoine</u> :

Ouverte en juin 2021 pour 5 années.
Lancement de la souscription, le 2 juillet 2021. Nous étions 80 personnes.
Nombre de dons au 1er septembre 2023 : 87

Montant des dons recueillis au 1er septembre 2023 : 27.861€

- 72 particuliers, montant de 12791€, la plupart Chavannais, ou ayant avec un lien fort avec Chavannes,
- 14 entreprises, montant de 14670€, des entreprises locales en lien avec la commune,
- 1 association, la Paroisse, 400€.

D'autres dons ou subventions ont été obtenus en lien avec la souscription :

- Concours 2022 petit patrimoine Région Auvergne Rhône Alpes 10.000€
- Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme 2023 2.000€

FONDATION DU PATRIMOINE

Grand succès de cette souscription, un véritable engouement chez les Chavannais, des particuliers ayant des origines ou de liens forts avec Chavannes, beaucoup d'entreprises contactées ont participé.

<u>Inauguration du 2 septembre dernier</u> : 140 personnes présentes. Avec la présence du Père Eric Lorinet, administrateur diocésain et de Dominique Fornerod, prêtre de la paroisse Notre Dame des Collines.

<u>Travaux complémentaires envisagés pour un montant de 30.000€ HT</u> :

- Rénovation de 2 statues en bois inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques compris sécurité et socle,
- Installation alarme intrusion,
- Sécurisation du chemin de croix Louis Jou par des suspensions,
- Réparation de la croix du clocher, installation de filets obstacles aux pigeons (élément détaché, intervention en hauteur)
- Création d'un panneau « confessionnal » fixé dans la chapelle de l'église (reprend les éléments remarquables de l'ancien confessionnal en noyer)
- Construction d'une murette en pierre locale pour soutien du talus d'entrée et gestion des ruissellements,
- Rénovation et peinture du portail du cimetière et de la grille du monument aux morts, situés à côté de l'église,
- Eclairage extérieur du clocher avec commande intérieure.

Naissances :
ORGER MARZIN Malo – 10 février
BOULET Esteban – 25 avril
SAINSORNY Toni – 2 mai
CHARIGNON Mélina – 12 juin
COULOUD Elie – 14 juin
SEVE Ada – 28 août
POZIN Maël – 7 septembre

Mariages :
SANKARE Clément et CORRE BOUCHARD Anaïs – 29 avril
RODRIGUES Alberto et GUIVARCH Agnès – 29 juillet
NICOULEAU Nathan et MENSOURI Stéphanie – 19 août

Décès :
GALABRUN Marie Jeanne née MONIER – 25 janvier
GORGUET Thierry – 11 mai
PARANT Cristian – 26 août
BOEM Christine – 26 novembre

La Bibliothèque

Les “évènements” de l’année écoulée :
En novembre, le spectacle pour les tout-petits “un petit bout de papier” a fait le plein à la salle des fêtes.
En décembre, une après-midi d’activités à l’approche de Noël,
En juin, participation à “la fête de l’environnement”, à Champos,
En septembre, “La Tournée” a fait halte une journée (stands “arche agglo”, bibliothèque, information gendarmerie, avec l’aide de la mairie) Et toujours, l’accueil, une fois par mois, des 3 classes de l’école.
L’équipe des bénévoles s’est agrandie : Ange, Christine et Corinne sont venues renforcer l’effectif, ce qui porte à 8 le nombre des bénévoles. La porte reste ouverte à qui veut bien s’investir !…nous sommes à l’écoute de vos propositions.

Adresse : 61, Grande Rue, mail : bib.chav@gmail.com

Horaires : mardi, de 16h30 à 18h30; mercredi et samedi : 10h à 12h. La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances scolaires. Accès ouvert à tous, que ce soit pour lire sur place ou emprunter des livres. Tout est gratuit !

Alors, venez nous voir en 2024 !

2023 encore une année bien animée à Chavannes !

JANVIER

FEVRIER

MARS

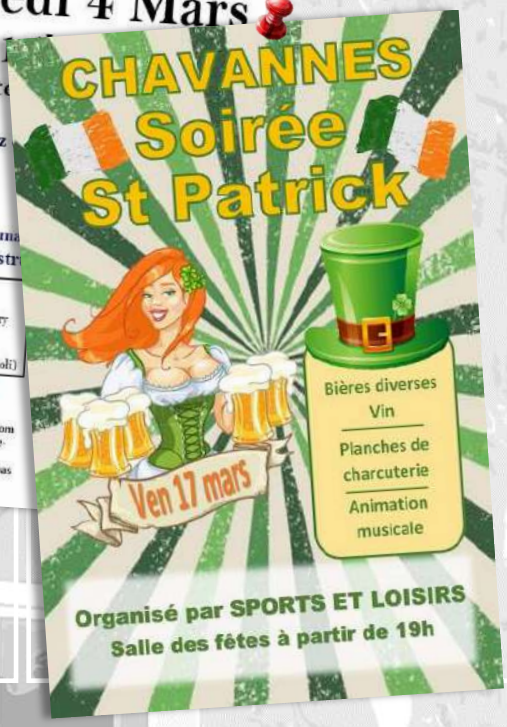

JUILLET

AOUT

SEPTEMBRE

AVRIL

MAI

JUIN

OCTOBRE

NOVEMBRE

DECEMBRE

Sports et Loisirs Chavannes

Autour du président Christophe Garnier, cette association vous propose tout au long de l'année des animations et des activités physiques et sportives.

Côté animations, cette année 2023 ce fut d'abord la classique matinée saucisses du mois de janvier qui a connu un franc succès avec son marché de producteurs locaux.
En mars, un nouvel évènement a vu le jour : La soirée Saint Patrick. La salle des fêtes était trop petite pour accueillir tous les amateurs de bières artisanales et de rock avec deux groupes présents, LOST FOR WORDS et Mr BERZING
En juin et ce coup-ci en extérieur, le concert anniversaire de Johnny interprété par Samly. Une soirée inoubliable pour tous les fans de l'idole.
En août, la traditionnelle fête du village a eu lieu. Malgré la météo qui a compromis la marche du dimanche matin, une accalmie a permis tout de même de servir près de 200 repas et profiter du concert de l'indémodable Dany MORLAND.
Retour en intérieur en novembre pour la soirée Beaujolais nouveau avec le groupe POD'SOS.

Côté activités physiques et sportives, l'association continue de proposer à ses adhérents les activités telles que la sophrologie, le renforcement musculaire, la marche, le tennis et le tennis de table.

Retrouvez-nous sur Facebook
Panneau Pocket

Marche des saveurs

Cette deuxième édition, organisée par l'association Chavannes Drôme des collines, a fait l'objet d'une longue préparation en amont sous la houlette du Président Gérard AUDOUY.

La préparation de l'événement :

A partir de l'automne 2022, il a fallu se mettre en quête de partenaires et de sponsors, rechercher les restaurateurs et élaborer les menus avec eux, se concerter avec les vignerons, caler la procédure d'inscription sur Internet, définir les parcours, trouver des chapiteaux.

Au printemps les membres de l'association ont tenu de multiples réunions en commission sur les grands axes de la manifestation : matériel, communication, sécurité, accueil, fléchage..

Quelques jours avant le jour J, de nombreux bénévoles sont venus prêter main forte, ainsi que des membres de l'Association Sports et Loisirs. En tout ce sont plus de 50 personnes qui se sont mobilisées pour le bon déroulement de la manifestation. La commune et les élus ont apporté un soutien sans faille.

Le seul paramètre qu'il n'était pas possible de maîtriser était la Météo : le ciel s'est montré clément jusque pour l'apéritif et la soirée qui ont clôturé la journée.

Note de satisfaction donnée par les participants

4,7/ 5

Le déroulement :

Le beau temps était au rendez-vous et plus de 500 personnes ont participé à cette journée qui allie balade pédestre et repas gastronomique à chaque étape du circuit.

Au menu de l'édition 2023, une mise en bouche, velouté de carotte gingembre citronnelle, chantilly au curry et chips de pain proposé par le restaurant le XIII-XX de Chanos-Curson. L'entrée, crème de petit-pois avec œuf parfait truite fumée d'Ardèche et croûtons, proposée par le restaurant les Cocottes de Pont-de-l 'Isère. Quant au plat, il s'agissait d'une araignée de porc et son pesto printanier tian de courgettes et pommes de terre délicatesse proposé par le restaurant Chartron de Saint-Donat.

Puis fromage, cabochon, fromage de chèvre et miel de Chavannes proposé par l'artisan fromager Cardot de Saint-Michel-sur-Savasse. Le dessert et le café avec la pogne de chez Ronjat et sa crème de nougat compotée d'abricot proposé par le traiteur Bibo de Saint-Péray.

Rendez-vous le 19 mai 2024 pour la troisième édition de notre marche. L'équipe va se renouveler et se renforcer pour vous proposer un évènement toujours aussi riche sur les plans découverte de notre territoire, de nos produits locaux, de nos saveurs et de notre engouement à vous les faire partager.

Les Bleuets

L'année 2023 se termine de façon très agréable au club des bleuets autour d'un repas.

Les séniors sont très actifs à Chavannes :

- Cartes
- Boules
- Jeux de sociétés

Les mardi après-midi des concours de boules et de cartes sont organisés durant l'année avec d'autres clubs.

Un après-midi récréatif avec les enfants de l'école a clôturé l'année.

La Marelle

La Marelle est l'association des parents d'élèves du RPI Bren Marsaz Chavannes, elle regroupe plusieurs parents bénévoles qui au fil de l'année proposent différentes animations.

Ces manifestations ont plusieurs objectifs, le premier est de permettre à nos enfants des moments de partages extrascolaires avec leurs camarades, leurs parents et leurs institutrices du RPI. Le second est de tisser des liens entre les parents et permettre de nouvelles rencontres. Et le dernier est d'apporter une aide financière aux 3 écoles pour réaliser leurs projets.

La Marelle a permis, au cours de l'année scolaire précédente, à l'école de Bren de pouvoir emmener ses élèves faire du ski, à l'école de Chavannes d'avoir une intervenante théâtre et de monter un spectacle ainsi que d'aller manger au collège de St Donat pour les CP /CE1 et à l'école de Marsaz de faire une sortie à la journée au Safari de Peaugres. Cette année 2023-2024 a déjà bien commencé avec la diffusion de 2 matchs de rugby, l'un en plein air pour l'ouverture de la coupe du monde et le second en intérieur.

Le marché de Noël s'est fait sur Marsaz avec la visite du Père Noël, un repas sur place ou à emporter, un marché de créateurs et pleins d'autres surprises.
La Marelle proposera également la vente traditionnelle des galettes et brioches début janvier, un carnaval en février, une chasse aux œufs au mois de mars et la fêtes des écoles fin juin.
Tout n'est pas encore fixé, d'autres manifestations pourraient voir le jour.
La Marelle est ouverte à toutes nouvelles bonnes volontés, toutes nouvelles propositions.
Elle accueille à bras ouverts les nouvelles recrues que ce soit pour participer aux réunions, aider lors des manifestations ou apporter de nouvelles idées.

La chasse

Pour la saison 2023/2024, les chasseurs de Chavannes ont mis en place de nouvelles passerelles. Elles nous permettent de mieux circuler et de favoriser celles des promeneurs.
Nous avons aussi ré ouvert un sentier le long d'un petit cours d'eau perpendiculaire à la Veaune. En complément, nous avons aussi fait l'entretien autour des deux petits étangs à côté de la station d'irrigation.

Pour information, nous avons deux nouvelles personnes agréées pour la mise en place de pièges sur la commune afin de réguler les espèces nuisibles.

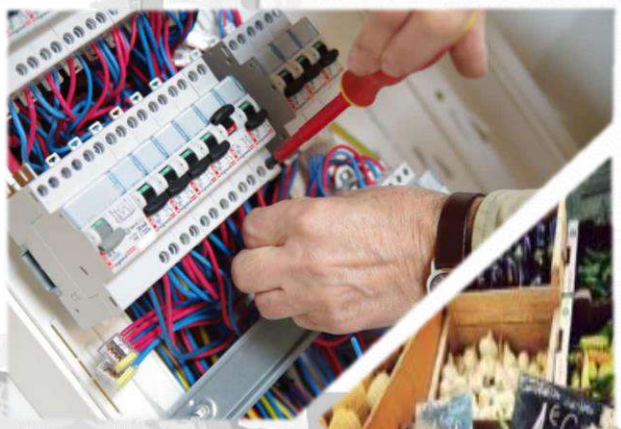

BIEN ETRE

Sophrologie :
Céline MOULIN, 07.49.38.03.10
Réflexologie,
Murielle JOLY, 06.60.44.59.03
Laurence BEGOT, 06.18.60.78.06
Renforcement musculaire,
Loïc BRUN, 06.89.13.29.63
Ethnomédecine chinoise,
Mélanie DETROYAT GISCLARD, 06.09.41.43.69
Hypnothérapie
Edhy AMARACHE, 06.09.91.54.36
Coiffeuse à domicile
Véronique REBOULET, 06.21.27.25.50

AGRO-ALIMENTAIRE

Epicerie, multi-services,
LA CABANE, 07.49.93.47.29
Apiculteur,
Fabrice et Myriam DELOLME, 06.30.26.31.42
Sébastien DETROYAT, 06.22.85.54.00
Vin IGP bio, jus de fruits,
Domaine des Collines, Christine POCHON, 06.70.56.52.05

BATIMENT, ENTRETIEN

Maçonnerie,
Maçonnerie NICOULEAU, 06.42.17.45.92
Electricité,
Morgan CANDILLON, 06.77.13.69.19
Ramonage,
Daniel HILARION, 06.11.76.17.32
Multi-services,
Jean Paul BRUN, 06.76.76.18.00
Plâtrerie,
Jean Luc BURELLIER, 06.18.85.40.04
Lavage de vitres et entretien,
David BERNARD, 07.69.18.27.42

ANIMAUX

Toilettage mobile,
Dominique PRIVET, 06.16.16.49.22
Ostéopathe animalier,
Amandine LEONCINI, 06.45.51.78.51

Ensemble soutenons le commerce et l'artisanat local